

30 mar 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 30 mars 2007](#)

Recherche fondamentale

Soutien à la création d'emploi dans le domaine de la recherche fondamentale

Soutien à la création d'emploi dans le domaine de la recherche fondamentale

Sur proposition de M. Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 189 de la loi programme du 27 décembre 2006. Le projet exécute la mesure "recherche fondamentale" de la loi programme. Cette mesure accorde un montant annuel de 31 millions d'euros au FNRS et au FWO, au titre de soutien à la création d'emploi dans le domaine de la recherche fondamentale. Ces moyens doivent être affectés à la création de mandats supplémentaires de doctorants ou post-doctorants, dans le domaine de la recherche scientifique. En 2007, les montants seront versés aux fonds trimestriellement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe